

Sujet : macé jean denis demande : port Héracléa Cavalaire

Date : Wed, 5 Dec 2018 16:49:03 +0100

De : "jean denis macé

RÉPONSE à L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE PROJET DE PORT DE CAVALAIRE

Le projet du port ne correspond pas aux besoins et aux désirs des plaisanciers.

Son coût (Prévu 31 Millions d'€uros) est totalement disproportionné par rapport aux nécessités réelles du port.

Les financements sont encore évolutifs et les frais annuels font preuve une inflation sans rapport avec le coût de la vie. (Après on se demande la raison du surgissement des Gilets Jaunes ?)

Ces frais ne feront qu'augmenter pour combler les trous de financement non encore prévus.

Les plaisanciers paieront ainsi 2 fois sans aucun pouvoir de contrôle des dépenses.

Le quai Marc Pajot a son utilité en l'état actuel.

Il casse les effets de vents et de houle lors des coups de vent de Mistral ou vent d'EST. Sa destruction est une erreur et entrainera une très forte pollution aérienne acoustique et maritime des eaux du port. Sa suppression ne fera qu'engendrer des problèmes d'embouteillages de navigation dans l'ensemble du port et surtout aux alentours de la station d'essence.

Selon le projet l'espace d'évolution entre le quai poste essence capitainerie actuelle n'est pas suffisamment grand pour permettre, par vent soutenu à forts, le croisement de gros bateaux, l'attente des bateaux pour ravitailler en carburant et l'attente au même endroit la résorption du trafic d'entrée et sortie des pannes 6,7&8 qui doivent remplacer le quai Marc Pajot dans le projet.

Ce lieu sera un lieu d'embouteillage et d'accidents inévitables.

Le Rejet des eaux polluées du port dans la Castellane sera un véritable problème écologique.

Le rejet des eaux du port dans la Castellane entrainera la pollution durable des plages et des sédiments proches de ces évacuations.

Les plages à proximité deviendront impropres à la baignade.

Le peu de courant au niveau de la plage ne suffira pas à rejeter au large les effluents polluants importants déversés à cet endroit par le port et souilleront gravement et durablement les plages.

Les eaux polluées du port doivent être rejetées le plus au large possible et surtout pas dans la Castellane.

Les deux entrées du port permettent de diviser l'effet de pollution en deux et plus au large.

Egalement les deux entrées actuelles permettent de séparer le flux de navigation des bateaux et un accès cohérent des bateaux visiteurs à la capitainerie actuelle qui est parfaitement située à une place stratégique.

Si l'on désire ne faire qu'une seule entrée de port, il faut que la répartition du flux des bateaux entre les bassins Ouest et Est se fassent immédiatement après l'entrée du port au niveau du quai d'accostage actuel des vedettes des îles d'un côté et Locavalaire de l'autre côté. Dans ce cas nous aurons une fluidité de navigation et d'évolution dans les deux bassins dimensionnés correctement.

Cette solution aurait aussi pour effet de faire baisser grandement la facture finale d'aménagement du port.

Demandons aux plaisanciers, en cours de saison, quand ils sont sur place, de se prononcer sur les options une ou deux entrées. Je pense que le choix des deux entrées sera grandement majoritaire.

La Navigation dans le port sera dangereuse si le projet du port est conservé en l'état.

Par vent fort d'EST, de Mistral ou de coup de vent thermique (en fin de journée) quand les gros bateaux à moteur entrèrent (ou sortiront), avec leur très gros fardage, et qu'ils devront à très petite vitesse premièrement passer, vent par le travers, devant le poste carburant le yacht partira en dérapage à cause de la prise au vent.

Devant le poste à carburant ces gros bateaux seront gênés également par les bateaux plus petits en attente d'avitaillement.

Puis après avoir réalisé difficilement un virage à 90°, ils devront passer devant les bouts des pannes 4,5,6,7&8.

Le passage sera d'autant plus étroit qu'à cet endroit des bateaux visiteurs tenteront de s'amarrer ou, et quitter les amarrages provisoires d'attentes en même temps que le passage des dits gros bateaux.

A ce même endroit les gros bateaux, peu manœuvrant, seront confrontés également, de l'autre côté, à la présence des bateaux en attente de pouvoir entrer ou sortir vers les pannes 4,5,6,7&8.

Ensuite ils devront réaliser encore 3 virages de 90° et effectuer 2 parcours en travers au vent pour aller prendre un poste d'amarrage sur le quai Patrice Martin.

Immanquablement il y aura sur ce parcours, trop étroit et très encombré, de gros problèmes voir des collisions fréquentes. (Qui dit collision dira risque de blessés à bord des bateaux !)

Le problème sera encore plus exacerbé dans le cas où 2 vedettes de 45 pieds ou plus devront se croiser ou 2 grands catamarans comme envisagé, ou même des voiliers de plus de 40 pieds.

Deux catamarans faisant routes opposées ne se croisent pas en sécurité avec tout le trafic cité plus haut devant les pannes 4,5,6,7 en l'état du projet. L'espace est trop étroit.

Il ne faut pas oublier également que les grands voiliers ne possèdent pas tous des propulseurs d'étrave et sont donc peu manœuvrants.

C'est là que nous voyons la pertinence de garder 2 entrées ou au moins d'orienter le plus vite possible les bateaux vers les bassins Est ou Ouest dès l'entrée du port. Si l'orientation des lieux de navigation se font dès l'entrée du port il n'y a pas besoin de casser le quai Marc Pajot. !

La capitainerie récente qui a coûté 800 000€ est parfaitement située actuellement pour surveiller et accueillir les bateaux visiteurs.

Récemment elle a fait l'objet de travaux pour optimiser son efficacité. Il n'y a aucune raison d'en construire une nouvelle qui s'avérerait moins cohérente pour les démarches des bateaux visiteurs.

Ne plus se servir de la capitainerie actuelle et en construire une neuve c'est faire très peu de cas de l'argent du contribuable et des deniers des plaisanciers. La construction d'une nouvelle capitainerie est totalement inutile. Cette capitainerie satisfait pleinement les désirs et besoins des plaisanciers du port (faisons un vrai référendum en pleine saison Nous en verrons le résultat !)

La concertation avec les plaisanciers pour établir les nécessités et associer les plaisanciers au projet du port a été mal organisée. Les plaisanciers seront les utilisateurs, les payeurs des infrastructures ne l'oublions pas !

Lors des concertations préalables au projet et pendant l'élaboration du projet, les associations de plaisanciers ont été évincées des échanges (On ne gère pas des concertations lors d'apéros pontons qui ne sont que des points d'information).

Les supposés plaisanciers qui apparaissent sur les rapports des différentes commissions ne représentent personne, sauf eux même (d'ailleurs dans les rapports après le nom du ou des soit disant représentants de plaisanciers ne figure aucune appellation d'associations déposées en Préfecture).

Le financement des travaux du port par le biais des Garanties d'Usage n'a pas à payer des travaux hors de ce qui ressort du périmètre maritime légal et donc de la loi sur l'eau.

C'est la raison pour laquelle ne doivent pas être inclus dans les coût des travaux du port :

Le renforcement de la falaise.

La création de locaux commerciaux sous la falaise.

Participer à la restructuration du chantier naval. (Marine Plaisance. C'est un bien privé)

La destruction de l'immeuble AZUREVA

La construction du projet de la nouvelle maison de la mer comprenant l'Office de tourisme, un musée, une salle culturelle, un parking ... (tout ceci n'a rien à voir avec les infrastructure d'un port).

La destruction de l'ancienne maison de la mer (récente).

Tous ces points ci-dessus cités sont d'ordre de budget municipal et ne concernent pas la restructuration du port.

Il y a en l'espèce un détournement de financement.

Au niveau de l'offre dans les durées de Garantie d'Usage il y a eu une certaine discrimination puisque la durée de Garantie d'usage de 15 ans, 20 ans, 30 ans n'a pas été présentée et accessible à tous les plaisanciers quel que soit leur emplacement initial ou quel que soit la taille des bateaux. Ce principe de discrimination dans l'offre n'est pas Républicain et devrait être corrigé, il n'est pas trop tard !

La sécurité de pannes n'est pas abordée dans le projet. Il n'est pas prévu de créer une barrière physique empêchant les non plaisanciers d'aller voler, dégrader, voir brûler les bateaux.

Il faut prendre de réelles mesures sur ce point de la sécurité et approfondir le sujet de concert avec les "Vrais" associations de plaisanciers.

Ce sujet de la sécurité est un préalable avant tout commencement des travaux puisque les mesures de sécurité efficaces peuvent engendrer des modifications dans la conception et l'exécution des travaux.

La future cale à bateau est trop petite.

Elle va occasionner aux plaisanciers situés sur les pannes 1&2 de part et d'autre de cette cale de mise à l'eau un profond désordre permanent de remous et de bruit continu rendant les amarrages très inconfortables.

Deuxièmement l'écartement entre les deux pannes 1&2 situés de part et d'autre de cette cale est insuffisant pour supporter le trafic qu'engendre la mise à l'eau des nombreux bateaux de petites tailles mis à l'eau par les divers chantiers dès le matin, les jets skis tout au long de la journée, les bateaux semi rigides des particuliers qui sortent leurs bateaux tous les soirs pour les stationner à terre.

Les croisements seront difficiles entre les deux quais surtout quand deux semi rigides devront se croiser.

Les bateaux amarrés aux pannes 1&2 seront secoués en permanence du matin tôt à la soirée tardive.

Les 14 administrateurs de la SPL se sont votés des salaires. Ces 14 salaires sont-ils vraiment justifiés par un travail réel ? Ces salaires contribuent à la forte augmentation des charges annuelles.

Les charges annuelles ont augmenté de 60% en moyenne, sans augmentation de service.

Cet état de fait devant lequel sont soumis les plaisanciers sans pouvoir interagir sur les montants dépensés est difficilement acceptable. (Encore une fois devant de tels agissements des corps administratifs on ne s'étonne pas de ce qui se passe aujourd'hui avec les gilets jaunes et ce ras le bol des augmentations des charges des Français !)

Ces charges doivent être contrôlées et acceptées par les plaisanciers.

Dans le cas contraire ce poste risque de devenir un puits sans fond. Sans contrôle, les administrateurs du port pourront y porter tous types de dépenses les plus diverses, même celles n'ayant aucun rapport avec le port lui-même.

En conclusion : Il serait nécessaire que le projet soit revu et remanié avant que le Préfet n'appose sa signature sur le projet et délivre des décrets d'application.

Que le périmètre de ce qui incombe aux Garanties d'Usages soient clairement défini.

Ce projet a de toutes évidences été conçu par quelqu'un qui n'a pas navigué sur ce plan d'eau et n'en a pas l'expérience. Le projet est trop irréaliste. Il est théorique.

Le projet du port a été conçu sans tenir compte de ce qui existe et des spécificités des constructions en place.

Le projet a été conçu sur une planche à dessin.

Il faudrait que le projet final du port soit le résultat d'une concertation réelle et constructive avec les associations de plaisanciers et remporte l'acquiescement des associations de plaisanciers.

Les plaisanciers ne sont pas moins intelligents que les concepteurs du projet.

Par contre ils savent, eux, quels sont les besoins et surtout ils ont déjà l'expérience de l'utilisation des infrastructures. Il faut en tenir compte.

Il faudrait aussi que ces concertations aient aussi comme objectif de créer un port correspondant aux besoins réels des plaisanciers Cavalaïrois, et faire en sorte que le coût des travaux soit largement diminué et que les frais de fonctionnement soient également très fortement diminués.

Cavalaire est une station balnéaire familiale. Les revenus moyens de la plupart des plaisanciers ne sont pas ceux de millionnaires.

Bon nombre des bateaux dans le port sont des petits bateaux voire des bateaux anciens.

Les propriétaires n'ont pas des moyens démesurés et illimités.

Cavalaire n'est pas Antibes, Canne ou Saint Tropez et ne le sera jamais !

Il ne faut pas, nous, grenouilles, se prendre pour des bœufs si non nous allons exploser !

Profil : particulier

Nom : macé

Prénom : jean denis